



Formation Entretien et Perfectionnement à la PPA

Type: En classe et sur site
Durée : 16 heures

Intitulé de la formation

Actions d'entretien et perfectionnement à la prévention du risque animalier

Description

Le personnel chargé de la prévention du risque animalier dans les aéroports doit bénéficier, conformément aux normes, d'actions d'entretien et de perfectionnement afin de maintenir les acquis professionnels et d'assurer l'adaptation du personnel à l'évolution technique.

Le cours de perfectionnement se déroule sur deux jours. Il se présente sous la forme de leçons théoriques et de cours directement sur le terrain pour contrôler et valider les méthodologies pratiquées par les personnels en charge de la PPA.

Ce cours peut-être donné avec des modules «sur mesure» directement sur les aéroports des participants.

Objectifs généraux et spécifiques

- Rappeler les principes de la prévention du risque animalier
- Expliquer les techniques de lutte contre le risque animalier
- Valider l'utilisation des moyens et interventions de lutte animalière

Compétences acquises

Les participants complètent et perfectionnent leurs connaissances sur la prévention du péril animalier dans les aéroports et entraînent leurs compétences.

Perspectives professionnelles

Les participants sont chargés de la prévention du risque animalier dans les aéroports.

Prérequis

Engagement en tant que personnel chargé de la prévention du risque animalier dans un aéroport.

**Titre délivré**

Certificat de cours d'entretien et de perfectionnement à la prévention du risque animalier.

Durée

Au minimum 16 heures / 2 jours

Possibilité de modules «sur mesure» sur les aéroports des participants